

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 novembre 2016

OBJET

**04 – DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET
ASSAINISSEMENT 2016**

N° 2016-11-04

NOMENCLATURE : 7/1/3

L'an deux mille seize, le vingt-et-un novembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix novembre 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 24

Votants : 29

~~Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Yvon LERAT, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL~~

Pouvoirs : 5

Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Lionel BROSSAULT
Michel RINCE donne pouvoir à Catherine HENRY
Damien CLOUET donne pouvoir à Thierry GICQUEL
Martine MOREL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Alain BLANCHARD

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....24
ayant un pouvoir...5
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Le projet de décision modificative n°2 pour l'exercice 2016 du budget Assainissement s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Recettes	74 100 €
Dépenses	74 100 €

Section de d'investissement

Recettes	54 400 €
Dépenses	54 400 €

Après examen en détail,

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE04-
DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :

- D'ADOPTER la décision modificative n°2 pour l'exercice 2016 du budget Assainissement.

Pour extrait conforme,

Le 21 novembre 2016,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE04-
DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016

Publié le 25/11/16